APPEL D'OFFRES POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN PERSONNEL DE SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE POUR CANAL+ SENEGAL



### **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

CANAL+ SENEGAL, filiale du groupe CANAL+ INTERNATIONAL, recherche un personnel de surveillance et gardiennage.

### 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'un prestataire pour la mise à disposition d'un personnel de surveillance et gardiennage pour Canal+ Sénégal siège sis au 31, avenue Hassan II, ex Albert Sarraut, pour les 02 villas Canal+ sises l'une au 442 cité Espace Mamelles et l'autre à la cité Mourtada VDN, ainsi que pour les boutiques Canal+ Sénégal sises à :

- -31, avenue Hassan II, ex Albert Sarraut (boutique et siège)
- -Centre commercial Dakar Sahm Galerie Sahm
- -Centre commercial Dakar City Almadies
- -Sacré cœur cité keur Gorgui, Iba Ndiaye Diadji, en face Planet Kebab sacré cœur 3
- -Pikine tali bou mak, rond-point Dominique, en face soumari
- -Kaolack quartier Leona, à côté de la BNDE, en face de Isency Kaolack
- -Touba 28 près de la Grande Mosquée

#### 2. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales de droit privé, dont le siège social ou le principal établissement est au Sénégal et qui remplissent les conditions légales et règlementaires en vigueur au Sénégal pour l'exercice de l'activité objet des présents termes de référence et justifie de compétences et d'une expérience dans le domaine de la surveillance et du gardiennage. Elles devront en plus joindre à leur dossier tout document justificatif y relatif.

Cependant, ne sont pas admis à concourir les soumissionnaires :

- a. Qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de cessation d'activité ou de liquidation des biens ou sont en faillites, cessation d'activité ou de liquidation des biens.
- b. Qui auront été reconnus coupables d'infraction à la réglementation des marchés publics
- c. Se trouvant dans une situation de conflit d'intérêts



#### 3. Langue de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et Canal+ Sénégal, seront rédigés en langue française.

#### 4. Retrait du dossier

Les entreprises intéressées peuvent se procurer le présent appel d'offres en envoyant un mail à l'adresse électronique : afrique\_senegal\_achats@canal-plus.com

## 5. Modification aux documents d'appel d'offres

Canal+ Sénégal, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif que ce soit, peut modifier par voie d'amendement le dossier d'appel d'offres et la date de dépôt des offres. Toute modification sera notifiée par lettre ou par courriel à tous les candidats qui auront reçu le dossier d'appel d'offres et leur sera opposable. Pour donner aux candidats le délai nécessaire à la prise en considération de la modification dans la préparation de leurs offres, la date limite de dépôt des offres peut être reculée et notifiée par écrit ou courriel aux soumissionnaires.

## 6. Date limite et lieu de dépôt des offres

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées par mail au plus tard le 05 avril 2023 à 12h, à l'adresse électronique : afrique\_senegal\_achats@canal-plus.com

Les offres reçues après cette date seront systématiquement rejetées. Tout soumissionnaire qui aura procédé à **plus d'un envoi** verra son offre écartée.

Canal+ Sénégal a tout pouvoir de proroger le délai de dépôt des offres en modifiant le dossier d'appel d'offres sous réserve de dispositions de l'article précédent. Dans ce cas, tous les droits et toutes les obligations des candidats auparavant liés au délai fixé seront liés au nouveau délai.

### 7. Validité des offres

Les offres resteront valides pour une durée de 21 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt. Canal+ Sénégal se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, le soumissionnaire peut être sollicité pour la prorogation de ce délai.



#### 8. Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires, **en fichier PDF**, dont un original et une copie, marqués comme tel et cachetées, clairement libellées "Offre Technique" et "Offre Financière ".

La page de couverture portera obligatoirement le libellé suivant :

« Appel d'offres pour la sélection d'un prestataire pour la mise à disposition d'un personnel de surveillance et gardiennage pour Canal+ Sénégal »

« OFFRE TECHNIQUE ou FINANCIERE »

Selon la nature de l'offre.

Toutes les pages de l'offre seront parafées par le ou les signataires. L'offre ne contiendra aucune mention interligne, rature ou surcharge.

En cas de différence entre les exemplaires des offres, c'est l'original qui fera foi.

### 9. Composition des offres

L'offre comprendra les documents ci-après :

- a. Une copie de l'immatriculation au Registre de Commerce et des Crédits Mobiliers
- b. Une copie du NINEA
- c. Une attestation originale ou certifiée conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour visà-vis de l'administration fiscale jusqu'aux derniers termes échus à la date de dépôt des offres
- d. Les documents de preuve d'expérience professionnelle : fournir trois à cinq attestations de service fait ou d'attribution de marché ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive de marché de mise à disposition de personnel de surveillance et gardiennage délivrés par d'autres demandeurs à la suite de prestations similaires à celles concernées par l'appel d'offres, sur les quatre (04) dernières années

Toutes les pièces énumérées ci-dessus sont obligatoires. Tout soumissionnaire qui manquerait à fournir l'une des pièces ci-dessus verra son offre écartée de la suite du processus de sélection du présent appel d'offres.

### 10. Prix de l'offre

Les prix offerts par les candidats doivent être exprimés en Francs CFA et en hors TVA. Ils seront fixes et valables pour toute la période du marché. Une offre présentée avec une clause de révision des prix sera écartée. Le prix est fixé considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par Canal+ Sénégal.



#### 11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 11 avril à Canal+ Sénégal.

#### 12. Contact avec Canal+ Sénégal

Aucun candidat n'entrera en contact avec Canal+ Sénégal sur aucun sujet concernant l'offre, entre la date d'ouverture des plis et la date d'attribution du marché. Toute tentative d'un candidat pour influencer Canal+ Sénégal, en ce qui concerne l'évaluation de l'offre, la comparaison entre les offres ou les décisions d'attribution du marché, pourra avoir pour résultat de faire écarter l'offre dudit candidat.

#### 13. Evaluation des offres

Le Comité en charge du dépouillement écartera toute offre dont elle déterminera qu'elle n'est pas conforme. Il s'agira de vérifier la conformité de l'offre par rapport aux spécifications demandées par l'autorité contractante.

Les offres financières des soumissionnaires ayant respecté les spécifications techniques seront évaluées. Cette évaluation s'effectuera sur la base des prix indiqués. Les erreurs arithmétiques seront rectifiées comme suit : S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée. S'il y a contradiction entre le montant en lettres et celui en chiffres, le montant en toute lettre prévaudra.

Les offres seront évaluées sur la base de l'ensemble des exigences du marché, notamment :

- La fourniture des pièces administratives indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-àvis des autorités administratives du Sénégal
- Le respect des spécifications techniques demandées
- La fourniture des documents de preuve d'expérience professionnelle
- Le niveau de l'offre financière
- Le respect des instructions du cahier de charges dans la soumission de l'offre.

#### 14. Attribution du marché

Canal+ Sénégal attribuera le marché au candidat retenu, dont on aura déterminé que l'offre est substantiellement conforme aux conditions de l'appel d'offres et qu'elle est la plus avantageuse financièrement.



### 15. Notification d'attribution du marché

Avant que n'expire le délai de validité des offres, Canal+ Sénégal notifiera au candidat choisi, par écrit, que son offre a été acceptée.

### 16. Signature du marché, passation de la commande

Après la notification à l'attributaire, Canal+ Sénégal enverra à l'attributaire un projet de contrat de marché à valider, incluant toutes les dispositions convenues entre les parties.

### 17. Cahier de charges

### LOT 1 : Siège et Boutique Siège - 31, avenue Hassan II, ex Albert Sarraut

Il s'agit de mettre à disposition du Siège Canal+ Sénégal 06 agents pour la surveillance et le gardiennage répartis comme suit :

3 agents en alternance 24 H / 24, entrée principale du siège, du lundi au dimanche

2 agents de jour du lundi au vendredi de 08h à 18h et les samedis de 08h à 13h, intérieur boutique et porte boutique

1 agent de jour 07h à 19h, du lundi au vendredi pour le parking

## LOT 2 : Boutique Sahm Centre Commercial DAKAR SAHM Galerie Sahm

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Sahm 01 agent de sécurité selon les horaires suivants :

07h à 20h, 7j / 7

### **LOT 3: Boutique Dakar City Centre Commercial Dakar City Almadies**

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Dakar City 01 agent de sécurité selon les horaires suivants :

07h à 21h, 7j / 7

## LOT 4 : Boutique Sacré Cœur cité keur Gorgui, Iba Diadji, en face Planet Kebab, sacré cœur 3

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Sacré cœur 01 agent de sécurité selon les horaires suivants :

07h à 19h, 7j / 7

## LOT 5 : Boutique Pikine tali bou mak, rond-point Dominique, en face soumari

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Pikine 03 agents de sécurité en alternance selon les horaires suivants :



### **LOT 6 : Boutique Kaolack**

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Kaolack 02 agents de sécurité en alternance selon les horaires suivants :

24h/24 - 7j / 7

### **LOT 7: Boutique Touba**

Il s'agit de mettre à disposition de la boutique Canal+ Touba 02 agents de sécurité en alternance selon les horaires suivants :

24h/24 - 7j / 7

### LOT 8 : Villa Mamelles 442 cité Espace Mamelles

Il s'agit de mettre à disposition de la villa Canal+ Mamelles 02 agents de sécurité en alternance selon les horaires suivants :

24h/24 - 7j / 7

### LOT 9: Villa Cité Mourtada VDN

Il s'agit de mettre à disposition de la villa Canal+ VDN 01 agent de sécurité selon les horaires suivants : 19H à 07H du matin

### **Equipement**

L'équipement et la tenue agréés par les lois et règlements sont à la charge du prestataire.

# **Planification**

La planification de l'alternance est laissée au prestataire.

### Tenue d'un cahier de garde

Le prestataire tiendra dans les locaux mis à sa disposition un cahier de garde où seront mentionnés tous les événements quotidiens qui se seront produits dans le poste. Il y sera également consigné le nom des agents en faction, les heures de prise de service et de départ, le visa des superviseurs, entre autres.

# Contrats de travail

Le prestataire doit obligatoirement recruter tous les gardiens en fonction sur le site à surveiller et leur faire signer un contrat de travail en conformité avec les lois et règlements en vigueur au Sénégal. Il doit les former, les équiper, les contrôler et assurer leur remplacement en cas d'absence, congés ou maladie.



## Respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur

Le prestataire suivra toutes les consignes de sécurité et d'incendie ainsi que le règlement intérieur du client.

## Prix de l'offre et conditions de paiement

## ♣ Le prix de l'offre

Le prix de l'offre sera libellé en FCFA en H TVA.

## Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont indiquées ci- dessous :

Paiement par virement au plus tard le 05 du mois suivant celui de la facturation du prestataire

## **Critères d'évaluation**

Les soumissionnaires seront évalués sur la base des critères suivants :

Technique	Qualité du service	55%
Financier	Coût	45%

# **CONDITIONS PARTICULIERES**

- 1. Aucune soumission ne sera acceptée en dehors du temps imparti pour le dépôt de ces soumissions.
- **2.** CANAL+SENEGAL décline toute responsabilité en cas de retard de toute soumission transmise par courrier postal.
- **3.** En cas d'adjudication provisoire, le soumissionnaire pourra être tenu de produire un certificat d'origine et d'authenticité avant toute adjudication définitive.

Salutations distinguées.